

Projet Blanquer :

- une réforme du **bac...**
- ... qui justifie une réforme du **lycée...**
- ...en cohérence avec **Parcoursup.**

(= mise en œuvre du
continuum Bac-3 / Bac+3)

▶ Réforme du baccalauréat



Projet Blanquer : une réforme **du bac**

Remuscler le baccalauréat pour la session 2021

En s'inspirant notamment de ce qui fonctionne bien en Europe, il faut aujourd'hui repenser le baccalauréat dans son ensemble avec une **double ambition** :

- mieux attester des acquis du lycée ;
- favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur et l'insertion dans l'emploi.

Il s'agit donc tout à la fois de simplifier et de renforcer l'examen pour lui redonner tout son **sens**. Trois grands objectifs pourront guider le processus d'évolution à venir :

- des épreuves terminales recentrées sur quelques disciplines ;
- une place accrue pour le contrôle continu ;
- une meilleure articulation avec les études supérieures.

Une large concertation sera lancée dès cette rentrée avec pour objectif un nouveau baccalauréat en juin 2021. ■



Projet Blanquer

Une réforme du **bac**.

Structure en **deux blocs** :

- **Épreuves terminales**
(60% du résultat final)
- **Contrôle continu**
(40% du résultat final)

Projet Blanquer

Une réforme du **bac**.

Un contrôle continu

pour valoriser le travail des lycéens en première et terminale

EN PRATIQUE

- > Des épreuves communes dans les disciplines étudiées par l'élève.
- > Une prise en compte des bulletins pour une part limitée de la note finale

PART DANS

LA NOTE FINALE : **40%**

**DES MESURES POUR
GARANTIR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES CANDIDATS
ET LES ÉTABLISSEMENTS**

- > Une banque nationale numérique de sujets
- > Des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève
- > Une harmonisation est assurée



Projet Blanquer

Une réforme du **bac**.

Le contrôle continu

- Le contrôle continu reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de première et de terminale.
- Ces épreuves communes porteront sur les disciplines étudiées par l'élève.
- À titre indicatif, ces épreuves communes pourront avoir lieu en janvier et avril de l'année de première, puis en décembre de l'année de terminale. L'organisation relèvera des établissements.
- Pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une « banque nationale numérique de sujets » sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.
- Les bulletins scolaires seront pris en compte pour une part limitée (10 %) de la note finale afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

Projet Blanquer

Une réforme du **bac.**

Les épreuves terminales

pour se projeter vers l'enseignement supérieur

↳ EN PRATIQUE

Fin de première

1 épreuve anticipée de français :
un écrit et un oral revisités

Terminale

4 épreuves :

Au retour des vacances de printemps

2 épreuves portant sur les disciplines
de spécialité choisies par le candidat

En fin d'année scolaire

2 épreuves communes à tous les candidats :

> **la philosophie** dans la grande tradition
française, plus que jamais essentielle pour
conforter l'esprit critique

> **un oral terminal** préparé tout au long
du cycle terminal.

↳ PART DANS
LA NOTE FINALE : **60%**





Projet Blanquer

Une réforme du **bac**.

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

- Chaque élève étudiera deux langues vivantes comme aujourd'hui. L'écrit sera évalué selon les standards européens dans le cadre des épreuves communes. L'oral sera apprécié d'après les mêmes standards, à partir de février de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles.
- Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer, en direction d'abord des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes, etc.) ou qui choisissent la spécialité Langues et littératures étrangères.
- Les enseignements en langues étrangères (disciplines non linguistiques) seront développés comme la mobilité des élèves.

Projet Blanquer : éléments de **critique**

Pour simplifier un examen devenu trop complexe

- ↳ 2 900 sujets à préparer
- ↳ 4 millions de copies à corriger en moins d'un mois
- ↳ Incidents récurrents

- ↳ Mois de juin dédié au baccalauréat dans les lycées, au détriment du travail des classes de seconde et première
- ↳ Pour les élèves de terminale, concentration des épreuves aux plus gros coefficients durant une seule semaine

**LA COMPLEXITÉ
DU BACCALAURÉAT
FRAGILISE
SON ORGANISATION**

**LE BACCALAURÉAT
PÈSE LOURDEMENT
SUR LA VIE DES LYCÉES
ET LE TRAVAIL
DES ÉLÈVES**

En quoi le contrôle continu (« épreuves communes ») règle-t-il ces « problèmes » ? Ne va-t-il pas, au contraire, les aggraver ?



Projet Blanquer : éléments de **critique**

► Le baccalauréat « Blanquer » :

Un bac moins stressant, et moins de bachotage ?

*Contrôle continu (épreuves communes)

2 en 1ère, 1 en Terminale

1ère :

Tronc commun : français, HG, LV1, LV2, HSN (5)

Spécialités : 3

=> 16 épreuves au total sur l'année de 1ère.

Terminale :

tronc commun : philo, HG, LV1, LV2, HSN (5)

Spécialités : 2

=> 7 épreuves au total sur l'année de Terminale.

*Epreuves finales

1ère : Français (oral + écrit) : 2

Terminale : Philo + GdO + 2 spés = 4

=> 6 épreuves finales.

► **29 épreuves**

(1ère / terminale)

... au lieu de 12 à 16
actuellement (selon le
MEN)

Projet Blanquer : éléments de **critique**

Pour en faire un véritable tremplin

vers la réussite dans l'enseignement supérieur

- ↳ 90 % d'admis au baccalauréat général et technologique
- ↳ Près de 50 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention (soit une moyenne de plus de 12/20)
- ↳ 60 % des étudiants échouent en licence

**LE BACCALAURÉAT
NE PRÉPARE PAS
SUFFISAMMENT
À LA RÉUSSITE
DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

La démocratisation des études est-elle un problème ?...

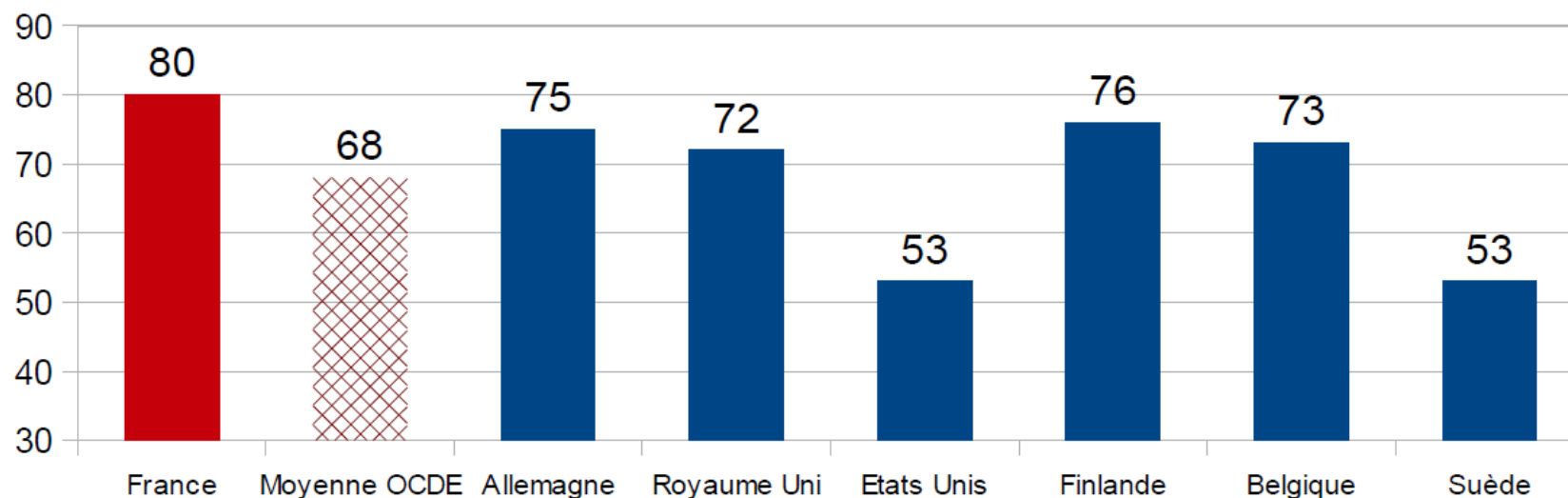
Faux :

- ne pas poursuivre dans la formation initialement choisie, est-ce forcément « échouer » ?
- 80% des lycéens qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur en sortent avec un diplôme...

Les études supérieures, une catastrophe ?

Taux de réussite dans l'enseignement supérieur (2011)

(d'après OCDE, Regards sur l'éducation, 2013, tableau A4.1)



Lecture : en France, 80% des jeunes qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 68% en moyenne dans les pays de l'OCDE)